

Relevé de conclusions CG 23 septembre 2019 :

Présents	Membres a voix deliberative	Nationalité
x	Caubet Ludovic	Française
x	Cauchois Olivier	Française
x	Stenzel Karen-Sophie	Française
X	Tavernier Laure (presidente)	Française
X	Larsen Rita	Norvégienne
X	Linda Eikelenboom (tresoriere)	Tierce
X	Janne Stene (vice-presidente)	Norvégienne
X	Marie Nesvik	Norvégienne
	Banet Catherine (suppleante L. Caubet)	Française
	Flore Samuel (suppleante O. Cauchois)	Française
	Thebault Antoine (suppleant K-S Stenzel)	Française
	Bataille Sandrine (suppleante L. Tavernier)	Française
	Moi Nikolai (suppleant R. Larsen)	Norvégienne
	Pollmann Christian (suppleant L. Eikelenboom)	Tierce
x	B. Franck-Sætervoll (suppleante Janne Stene)	Norvégienne
X	Mahieu Katinka (suppleante M. Nesvik)	Norvégienne
	Membres a voix consultative	Fonction
	Representants du personnel	
X	Emmanuel Magagnin	Representant CCPL
X	Isabelle Musso Steen	Representante Utdanningsforbundet
	Maggy Martin Blisket	Representant Skolenes Landsforbund
	Representants Administration	
x	Audrey Keller	Provisure
x	Pascal Navarro	Directeur du primaire
x	Anne-Celine Chevalier	DAF
	Representants Ambassade	
x	Catherine Crosnier	Conseillere de cooperation et d'action culturelle
x	Laetitia Chretien	Cheffe de section consulaire, Cheffe de chancellerie

1- Introduction par la Présidente, tour de table et présentation de notre invité Eric Demers
(Le Directeur Exécutif qui prendra ses fonctions en Janvier 2020)

2- Approbation de l'OJ Transparence :

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

- a. Mise en ligne des OJ du CG et faire suivre le mail à l'ensemble des personnels ou afficher sur panneaux d'affichage par administration
- b. Publication des CR dès que votes par la responsable de communication OJ est approuvé

3- Validation du CR du CG de Mai et de Juin 2019 (documents + supports joints)

- Réflexion sur le changement de syndicat de Virke a Abelia. Il n'y a pas eu d'avancement sur ce dossier qui n'est pas une priorité pour 2019. Les syndicats souhaiteront être associés. Ce point sera discuté en commission RH.
- Les 2 derniers CR sont approuvés

4- Point sur la rentrée : impression générale / effectifs finaux / mot sur l'intrusion et ses conséquences - point pour information, par la Provisure

Rentrée 2019 :

- a. 650 élèves, très proche de la prévision de juin, il reste 2 places en maternelle
- b. 125 maternelle 269 élémentaire 177 college 78 lycee
- c. Des demandes non satisfaites en CP et 6^e, 2 élèves supplémentaires ont pu être accueilli en seconde grâce au dédoublement
- d. La rentrée s'est bien passée dans l'ensemble, un retour des enseignants sera fait aux conseils pédagogiques et de maitres – Le CG demande les CR de ces instances – les conclusions seront transmises au conseil d'établissement et donc à la présidente CG – ils pourront être transmis pour information au CG si la direction le souhaite

Point sur l'intrusion de la pre-rentree

Les services de police et l'ambassade ont été prévenus. Un suivi a été fait par l'ambassade. Il n'a pas de fiche pour radicalisation. Est-ce possible de diffuser la photo a tous parents ? Vérifier s'il est retrouvé par la police. Devrait-on avoir un service de sécurité adéquate ? A présenter au prochain CG. Provisure refait un point avec l'ambassade et informe le CG.

5- (Présentation des Résultats de l'enquête auprès des employés- point pour information, par la Provisure) – point remplacé par un point **Projet inclusion**

- Historique : A l'exception de la maternelle, on ne bénéficie pas des services du PPT du fait de notre statut, on accueille des élèves a besoin spécifique mais à partir du CP les parents doivent payer un AVS ou aller dans le système norvégien ce qui peut poser des problèmes pour des enfants qui ne maitrisent pas le norvégien. La prise en charge PPT des services norvégiens existe aussi en France. Dans la zone Scandinavie on était les seuls sans service d'AVS (Suède, Danemark, Allemagne). Le nouvel ambassadeur souhaite renégocier l'accord de 2002 sur le PPT et la subvention par tête.
- Mai 2019 : A la demande des enseignants et de parents, mise en place d'une politique d'intégration. Recrutement d'une orthophoniste francophone car il n'y en avait pas à Oslo et des besoins existaient. En mai 2019 le CG a aussi voté une aide pour les familles ayant

des besoins : plafond de prise en charge : max 65% du cout réel des parents / Enveloppe budgétaires maximum a repartir pour tous les cas necessitant un soutien : 350.000 NOK (pour 2019)

- Septembre 2019 : phase de définition des besoins selon le protocole de l'AEFE.
- Réactions : faut-il un plafond de dépense ? Cette politique fait apparaître des besoins supplémentaires. Attention, ce budget doit aussi servir à couvrir les familles qui peuvent avoir des besoins financiers autres.
- En commission inclusion du CG ces évolutions seront présentées pour que l'enveloppe puisse être adaptée. La commission inclusion définira les procédures, à court terme et aussi à long terme. Elle discutera qui sera concerné cette année avec les pédagogues. Les parents ne seront informés qu'après que la commission ait mis en place les procédures. Ce travail de la commission sera présenté au prochain CG.

6- Présentation du calendrier prévisionnel des dates des réunions, point pour information, par la Provisure (document joint)

L'ordre des réunions est fait pour que les instances pédagogiques se réunissent avant le CG, ce qui signifie que des demandes complémentaires ne pourront pas être présentées après les réunions. Il faut ajouter instances pédagogiques en décembre ou janvier. Sera vu par l'administration.

7- Présentation d'une proposition des commissions basée sur les projets importants à venir, nomination des participants et VOTE des Mandats – par la Présidente (document joint)

En séance la présidente a présenté les commissions, leurs membres et leurs mandats. La commission se basera dessus pour présenter des mandats détaillés.

On laisse les commissions libres d'inviter éventuellement d'autres personnes ayant des compétences particulières et des membres du personnel sur les sujets sensibles. Le responsable de la Commission fera passer un résumé des commissions. Un ou des référents du personnel participeront aux commissions RH, développement, statuts et gouvernance. Il faudra aussi discuter le sujet en commission gouvernance qui présentera une proposition au prochain CG. Provisure désignera les membres des commissions du côté administratif.

Vote à l'unanimité des commissions.

8- Présentation du budget actualisé et du statut des projets – point pour VOTE par la DAF (documents joints)

Un point de suivi budgétaire sera fait de manière régulière lors des CG. La DAF présente le suivi budgétaire au 31.08.2019 :

Au niveau des dépenses :

- le poste location/maintenance a déjà dépassé le budget annuel. Cause : montant des travaux mal évalué/budgété
- Le poste études/honoraires dépasse aussi le budget à cause du recrutement de consultants pour finaliser la phase 2 du projet IT, d'une aide comptable et frais importants de commissaire aux comptes

Besoins supplémentaires présentés par la DAF :

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

- Travaux : 200 000 nok
 - Consultant IT : 50 000 nok
 - Autres consultants : 600 000 nok

La proviseure explique que ces dépassements sont liés à une sous-évaluation des investissements/projets lors du vote du budget rectificatif en mai. La majorité des devis sont arrivés en juillet et l'administration n'a suffisamment bien suivi/contrôlé les dépenses.

Le CG montre son inquiétude sur ce problème récurrent de suivi/contrôle des dépenses par l'administration de l'établissement et la proviseure en dernier ressort. Le CG vote un cadre budgétaire et rappelle que c'est la responsabilité de l'administration de suivre que les dépenses liées aux différents projets rentrent dans le cadre budgétaire. Etant donné le fait que le budget sera largement dépassé en 2019, le CG se retrouve dans une situation délicate pour valider les investissements à venir dont plusieurs sont urgents. Note: La DAF titulaire est revenue en aout 2019 de son congé maternité.

Il est décidé d'attendre la réception des devis liés aux travaux supplémentaires avant de les valider. Ils seront présentés au CG pour vote électronique. Sur le suivi des consultants IT, le CG vote (7 pour / 1 contre pour manque d'informations sur ces dépenses) le budget pour le consultant Amesto mais demande à l'administration plus de suivi sur la facturation et l'évaluation des besoins.

Le budget Comptable, commissaire aux comptes présenté par l'administration est voté à l'unanimité.

Après débat, il est aussi voté (7 pour / 1 abstention) le maintien de la gratuité des frais de scolarité pour le mois de décembre. L'aide reçue des autorités norvégiennes est liée à la baisse des frais de scolarité pour les parents. Après plusieurs années d'excédents budgétaires, il est important aux yeux du CG de montrer que le LFO fait des efforts dans ce sens.

9- Point sur l'homologation / visite inspection 21 22 nov - point pour information, par la Proviseure

Ce dossier est important car détermine notre reconnaissance par l'AEFE en tant qu'établissement conventionne.

10- Point immobilier - point pour information, par Janne Stene

Oslo Kommune : contrat pour la maternelle (fin 2021) et Skovveien (fin 2024). Accord verbal que cela devrait pouvoir être renouvelé tous les ans après déc. 2024 jusqu'à la disponibilité d'EuroCampus, mais toujours pas de confirmation écrite. L'administration doit se charger de suivre ce dossier avec le support de la Commission Développement. Il faut aussi se coordonner avec la COCAC, car il y aura une réunion de l'ambassadeur avec le maire en novembre.